

INDEX EGALITE FEMMES-HOMMES

Calcul de l'index de l'égalité femmes/hommes pour l'année 2024 :

En application de la Loi pour la liberté de choisir son Avenir Professionnel, les sociétés françaises de 50 salariés et plus publient leur index égalité femmes/hommes, basé sur 4 indicateurs pour les sociétés de moins de 250 salariés et sur 5 indicateurs pour les sociétés de plus de 250 salariés, aboutissant à une note sur 100 points.

Ci-dessous les sociétés concernées au sein de notre Groupe :

SOCIETE (-250 salariés)	NOTE OBTENUE/100	NOTE MAXIMALE POSSIBLE	TOTAL POINTS OBTENUS	INDICATEURS			
				écart de rémunération (en %) MAX 40 POINTS	écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés) MAX 35 POINTS	pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%) MAX 15 POINTS	nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations MAX 10 POINTS
S06 MALHERBE NORD	NON CALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	5
S07 ETOILE ROUTIERE PAYS DE LA LOIRE	82	100	85	40	25	INCALCULABLE	5
S08 MALHERBE FROID	NON CALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	0
S14 EURALIS NORMANDIE	NON CALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	35	INCALCULABLE	5
S15 TRANSAGRIAL	NON CALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	15	15	10
S21 TRANSPORTS BERNARD	NON CALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	0
S22 TRANSPORTS LE TORC'H	NON CALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	35	INCALCULABLE	5
S23 SN TRANSPORTS BOUHALLIER	NON CALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	35	INCALCULABLE	5
S34 GARAGE MALHERBE	NON CALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	35	INCALCULABLE	0
S38 MALHERBE TRANSPORTS	NON CALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	15	15	10
S57 MALHERBE RHONE ALPES	NON CALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	35	INCALCULABLE	5
S58 MALHERBE BRETAGNE	NON CALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	35	INCALCULABLE	10
S76 MALHERBE SUD	NON CALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	5
S81 MALHERBE DISTRIBUTION	NON CALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	5
S91 MALHERBE SERVICES	75	100	75	25	35	15	0
S97 MALHERBE LOGISTIQUE	88	85	75	40	35	INCALCULABLE	0

SOCIETE (+ 250 salariés)	NOTE OBTENUE/100	NOTE MAXIMALE POSSIBLE	TOTAL POINTS OBTENUS	INDICATEURS				
				écart de rémunération (en %) MAX 40 POINTS	écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés) MAX 20 POINTS	indicateur relatif à l'écart de taux de promotions (%) MAX 15 POINTS	pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%) MAX 15 POINTS	nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations MAX 10 POINTS
S46 NORMATRANS	NON CALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	INCALCULABLE	10	10	INCALCULABLE	0

Ainsi, le Groupe va s'attacher à mettre en place des mesures correctives pour que la société Malherbe Services puisse atteindre au moins 85 points le plus rapidement possible. Le Groupe se concentre principalement sur la réduction de l'écart sur les rémunération entre les hommes et les femmes ainsi qu'une plus importante représentativité des femmes dans les 10 plus fortes rémunérations.